

PRESENTATION DU METIER

L'encadreur réalise des travaux d'encadrement aux fins de mise en valeur d'une oeuvre d'art. Il intervient dans un style déterminé ou une esthétique contemporaine. Il assure aussi la remise en état des montages anciens.

Il doit posséder un excellent niveau de dessin et une solide culture d'histoire de l'art. Il pratique un métier où le goût et la créativité dominent.

Ce métier requiert des qualités de minutie, patience, sens des couleurs et de l'oeuvre artistique.

La formation

✓ Le CAP Encadreur

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle est un diplôme de niveau V, il est la base de l'enseignement professionnel. Le CAP Encadreur est un CAP des Métiers d'Art.

▪ Durée et contenu de la formation

Le CAP Encadreur se prépare en 2 ans

Rythme de l'alternance : une semaine au CFA et deux semaines en entreprise.

Pendant la semaine de présence au CFA les cours sont les suivants

Enseignement Professionnel		Enseignement Artistique	Enseignement Général*
Technologie de spécialité	Atelier	Histoire de l'art Dessin d'art	Français - Législation - Hist/Géo – VSP Maths – Sciences Anglais
3 jours		1 jour	1 jour

*Les apprenti(e)s titulaires au moins d'un CAP en sont dispensé(e)s à l'exception de l'anglais

Progression pédagogique en enseignement professionnel

	Technologie de spécialité	Pratique
	-Le bois -Les moulures -Les techniques de dessin -Les techniques de peinture	Ouvertures rectilignes : -Passe-partout rebordés de papier ou de tissu -Biseaux anglais gainés -Lavis pour marge ancienne -Coupe de verre
	-Le papier, les cartons -La gravure	Ouvertures en forme : -Passe-partout gainés -Lavis (rond, ellipse...)
	-Le verre -La colle	-Biseau anglais en forme -Conception et réalisation d'encadrements pour un sujet avec des matériaux imposés

▪ Epreuves au CAP Encadreur

	Coefficient	Nature des épreuves	Durée
Domaine Professionnel			
Exécution encadrement classique	5		
Exécution encadrement contemporain	2	Pratique	20h
Exécution libre d'un encadrement	3		
Vie sociale et professionnelle	1	Ecrute	1h
Dessin d'art appliqué	2	Graphique	4h
Histoire des styles	2	Ecrute	2h
Technologie et prévention des accidents	2	orale	0h20
Domaine Général			
Expression française	3	Ecrute	2h
Histoire - Géographie	3	Orale	0h15
Mathématiques - Sciences	2	Ecrute	2h
Education physique et sportive	1		

▪ Conditions d'admission au CAP Encadreur

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Ou avoir 15 ans et sortir de 3ème
- Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur



Emploi en entreprise artisanale.

Ayant acquis une solide expérience professionnelle, emplois de maîtrise ou création d'entreprise.

Clientèle privée, marchés internationaux, restaurateurs de patrimoine, collectionneurs, antiquaires, responsables du patrimoine public.

Accès aux emplois d'état.